



BULLETIN D'INFORMATION 15 - février 2017

Assemblée Générale de la Maison du Jazz en Hainaut asbl

Le mardi 21 février 2017 à 18 h 00

Salle du café "Le Rondeau" Grand-Place à 7130 Binche

Invitation à tous, seuls les membres en règle de cotisation ont le droit de vote.

Si vous ne pouvez pas assister à cette AG, vous pouvez remettre une procuration à un autre membre. Vous pouvez télécharger un modèle de procuration en cliquant sur le lien suivant : <https://www.jazzhainaut.be/images/icagenda/files/procuration-ag-du-21-fevrier-2017.pdf>

Ordre du jour :

- présentation des comptes 2016
- approbation des comptes
- relation avec la Ville de Binche pour l'attribution de locaux
- divers

Cotisations 2017

La cotisation pour l'année 2017 est fixée à 10 €. Outre le soutien financier qu'elle nous apporte, l'adhésion en tant que membre donne droit à la gratuité de la participation aux conférences et à des réductions sur les autres activités organisées par la M.J.H. Si vous souhaitez rejoindre notre grande famille, vous pouvez verser votre cotisation sur le compte IBAN: BE25 0015 1814 5582 - BIC: GEBABEBB de la Maison du Jazz en Hainaut en mentionnant le nom qui apparaîtra sur votre carte de membre et qui vous sera remise lors d'une prochaine activité.

Jazzicalement.

Le comité.